

# Bulletin d'inscription

Conduite en état d'ébriété II  
ROMANDIE

# Informations

## Durée du cours

Le cours a lieu une fois par semaine (durée: deux heures) pendant six semaines d'affilée, plus un entretien préalable.

## Frais

CHF 650 (entretien préalable inclus)

## Lieu

Merci d'envoyer le présent bulletin d'inscription dûment complété et signé à l'adresse suivante:

Genève,

Nathalie Gaillard, Chemin J.-B. Vandelle 6, 1290 Versoix  
022 364 42 54 ou 079 250 12 33, nathgaillard@hotmail.com

Neuchâtel,

Serge de Meuron, Rue du Château 13, 2034 Peseux  
079 256 79 57, sergedemeuron@mindfulness-neuchatel.ch

Lausanne et Gland

Sandra Sitbon Duvillard, Grand-Rue 43, 1196 Gland  
076 615 56 13, sandra.sitbon@psychologie.ch

## Remarques

Le bpa ne peut pas garantir que vous puissiez participer à un cours avant échéance de la durée de retrait de votre permis (nombre insuffisant ou limité de participants, de sorte que certains cours doivent être annulés ou regroupés).

Si vous souhaitez joindre un groupe dans les meilleurs délais et bénéficier d'une restitution anticipée de votre permis, il est important de nous faire parvenir le présent bulletin d'inscription au plus vite. Vous serez informé des dates du cours et recevrez un bulletin de versement.

Vos données seront traitées de manière strictement confidentielle. Elles servent uniquement à la composition optimale des groupes de participants.

# Inscription

Je souhaite m'inscrire au cours du bpa pour les délinquants de la conduite en état d'ébriété, ce qui me permettra peut-être de bénéficier d'une restitution anticipée de mon permis de conduire.

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

NPA, localité \_\_\_\_\_

Canton \_\_\_\_\_

Tél. en journée \_\_\_\_\_ Mobile \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_ Lieu d'origine \_\_\_\_\_

N° de réf./PIN (voir décision) \_\_\_\_\_ E-mail \_\_\_\_\_

Sexe  homme  femme

Le permis de conduire vous a-t-il été retiré précédemment pour conduite en état d'ébriété?

Non, jamais  Une fois  Plusieurs fois

Retrait d'admonestation (durée déterminée)

Date de retrait du permis: \_\_\_\_\_

Date de restitution du permis **sans** réduction de la durée du retrait: \_\_\_\_\_

Possible réduction de la durée de retrait en cas de participation au cours: \_\_\_\_\_ mois

En signant le présent bulletin d'inscription, j'accepte les conditions d'inscription et m'engage à régler les frais d'un montant de CHF 650 avant le début du cours.

Date, signature \_\_\_\_\_

## Procédure

1. Vous envoyez votre inscription à l'adresse indiquée sur le formulaire d'inscription.
2. Vous recevez une confirmation d'inscription.
3. Nous vous affectons à un cours à votre convenance (nous ne garantissons toutefois pas de pouvoir respecter la date et le lieu du cours que vous souhaitez), et vous recevez une confirmation écrite avec les modalités de paiement.
4. Dès réception des frais d'inscription d'un montant de CHF 650.–, votre place est confirmée.
5. Vous prenez contact avec la direction du cours dans le délai imparti dans la confirmation, sous peine d'exclusion du cours et de frais (voir frais d'annulation / d'absence).
6. Après le premier entretien, vous participez au cours en groupe (6 séances de cours de 2 heures, en général 1 fois par semaine).  
Le participant s'engage à respecter strictement les règles énoncées dans les présentes conditions et dans la convention entre la direction du cours et le participant, sous peine d'exclusion du cours et de frais (voir frais d'annulation / d'absence).
7. La direction du cours transmet au service des automobiles compétent la confirmation que vous avez suivi le cours avec succès, et vous en remet une copie.
8. Vous adressez une demande de restitution anticipée du permis de conduire au service des automobiles compétent.

## Frais d'annulation / d'absence

- En cas de retrait de votre inscription dans le délai imparti dans la confirmation d'inscription: pas de frais.
- Sans prise de contact de votre part avec la direction du cours dans ce délai et en cas d'annulation jusqu'à 30 jours avant le début du cours: CHF 50.–.
- Pour toute annulation plus tardive, la totalité des frais du cours est due, car nous ne sommes plus en mesure de réattribuer votre place.
- En cas d'absence non excusée à l'entretien préliminaire fixé: CHF 150.–.
- En cas d'exclusion par la direction du cours (non-respect de la convention) après le début du cours: CHF 650.–.

Par ailleurs, veuillez vous référer aux règles édictées par l'animateur/trice du cours.